

# Fibrose pulmonaire : Genzyme choisit l'université de Tours



## LE PARTENARIAT CEPR

**Date de création :** 2012  
**Directeur :** Mustapha Si-Tahar  
**Budget de fonctionnement :** 150.000 euros  
**Effectif :** 60 personnes  
**Secteur :** biomédicaments

**Stéphane Frchet**  
—Correspondant à Tours

Pour mettre au point un nouveau traitement contre la fibrose pulmonaire idiopathique, Genzyme, filiale de Sanofi, vient de sélectionner le Centre d'étude des pathologies respiratoires (CEPR) de l'université de Tours, associé à l'Inserm. En France, près de 7.000 personnes souffrent de cette forme de pneumonie, caractérisée par une toux sèche, une perte d'appétit, un état de fatigue...

Pollution de l'air, tabac, prédisposition génétique ? Ses causes exactes ne sont pas

déterminées. Pour enrayer la progression de cette maladie orpheline grave, les médecins recourent à des cures d'oxygénation, des corticoïdes, voire une greffe du poumon. D'où ce projet de Genzyme qui s'est rapproché du laboratoire public tourangeau connu pour son expertise en matière d'aérosols, afin de trouver une formulation efficace de son anticorps dédié à cette pathologie.

« Notre mission est de stabiliser le comportement du traitement administré par aérosol », résume le docteur Nathalie Heuzé-Vourc'h, responsable du programme au sein du CEPR, qui fait partie du laboratoire d'excellence (Labex) MAbImprove sur les anticorps à base de cellules souches. « La confiance accordée par Sanofi est une promesse que nos recherches pourront atteindre les patients et aboutir à des essais cliniques », se réjouit-elle. « Cette alliance illustre notre stratégie d'innovation ouverte », ajoute Isabelle Thizon-de Gaulle, vice-présidente en charge des initiatives stratégiques en Europe chez Sanofi. Dans le cadre de ce partenariat prévu sur deux ans, le CEPR mènera les essais précliniques in vitro et in vivo, puis Sanofi procédera aux essais cliniques sur des patients. Ce nouveau traitement sous forme d'aérosol pourrait être commercialisé à l'horizon 2017-2018. ■